

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **vendredi 10 octobre 2014**

Présents : tous les membres sauf M.MOUREY Sébastien ayant donné procuration à M.JOLY Bruno.

1°) M.Le Maire expose que le projet de création d'une aire de jeux dont le coût prévisionnel s'élève à 35 000.00€ HTVA est susceptible de bénéficier de deux subventions : une émanant du C.Gal, l'autre de la CAF. Avec l'aide parlementaire bien engagée, nous avons le plan de financement suivant :

| | |
|-------------------------|------------|
| - subvention C.Gal | 4 080.00€ |
| - subvention de la CAF | 4 500.00€ |
| - réserve parlementaire | 10 000.00€ |
| - fonds libres | 16 420.00€ |

2°) La commission communale des impôts prévue dans la commune est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Ainsi, à l'unanimité, le conseil municipal a adopté la liste ci-dessous :

-TITULAIRES :

M.DECHAUX Jean-Marie
Mme PETITJEAN Simone
M.FERCIOT Didier
M.CALAND Jean-Claude
M.KARISLI Mohammad

- SUPPLEANTS :

M.BO EGLI Paul
M.GIGON Daniel
M.BESANCON Jean
M.VOIROL Dominique
M.EGREMY Pierre

3°) M.Le Maire expose : l'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, que le centre de gestion de la fonction publique territoriale du doubs peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques, à l'unanimité, le conseil accepte cette proposition pour une durée de 4 ans à compter du 1/01/2015.

4°) M.Le Maire expose que la fondation du patrimoine a reçu de l'Etat, la mission de sauvegarder et de mettre en valeur les richesses méconnues,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **vendredi 10 octobre 2014**

édifiées au cours des siècles par les artisans de nos campagnes.
Contactée par l'ancienne équipe, dans le cadre de la rénovation importante du temple, les élus souhaitent maintenir notre adhésion à cet organisme, en lui allouant une subvention de 80.00€.

A l'unanimité, le conseil accepte cette proposition et valide cette somme.

5°) M. Le Maire expose les diverses sollicitations de l'association "Les Resto du Coeur" concernant une opération visant à collecter des fonds nécessaires à l'agrandissement de locaux sur Montbéliard, que dans un souci d'adapter notre participation à nos moyens, que le barème proposé est apparu inadéquat au regard de notre budget associatif,

le conseil par un vote de 4 abstentions et 11 pour, vote la somme de 200.00€ à destination des "restos du coeur", dans le cadre de l'évènement les "1000 Choristes".

6°) Dans le cadre d'un travail d'intérêt général, le jeune SAISON François a accompli d'une manière satisfaisante toutes les tâches demandées, il est proposé de lui attribuer un bon d'achat d'une valeur de 100.00€.
Par 1 abstention, 4 contre et 10 pour, un bon d'achat a été effectué au magasin LECLERC lui sera expédié.

7°) La longueur de voirie communale impacte les montants de la dotation globale de fonctionnement. Cette longueur déclarée à la Préfecture pour notre commune doit être réactualisée compte tenu notamment de nouvelles voies.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'arrêter la nouvelle longueur de voirie communale.

8°) A la suite d'une évaluation des dépenses et des recettes issues de la forêt,

une évolution des tarifs est proposée :

- affouage : 10€ le stère,
- stère façonné : 35€ le stère.

A l'unanimité, ces tarifs sont approuvés.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **vendredi 10 octobre 2014**

DIVERS : TOUR DE TABLE :

A l'occasion de ce dernier point, de nouvelles pancartes seront faites pour signaler les lieux-dits.

Les commissions travaillent :

- sur l'éclairage public,
- la sécurité, rue de Brognard,
- la révision des contrats téléphoniques,
- de nouvelles activités sont en préparation concernant les TAP (temps accompagnements périscolaires)
- des remerciements sont adressés à la population mais aussi aux bénévoles dans le cadre de l'opération "BRIOCHES 2014",
- les décorations de Noël sont à l'étude,
- l'organisation du Téléthon 2014,
- l'adhésion à la Banque Alimentaire,
- de grosses économies peuvent être réalisées en travaillant sur l'isolation des bâtiments,
- le 11 novembre se prépare en motivant les plus jeunes pour une participation plus importante,
- l'anniversaire de la libération du village.

Quelques travaux à prévoir :

- finition des fontaines,
- nettoyage vers le monument au cimetière,
- réflexion sur un coin pour les "jeunes".

Vu pour être affiché le lundi 20 octobre 2014, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A ALLENJOIE, le mardi 21 octobre 2014

(Sceau de la mairie)



Le Maire.

(Signature)